



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2014, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	18-6881-9	Numéro de version:	1.00
Date de révision:	06/01/2014	Annule et remplace la version du :	Emission initiale

Numéro de version Transport: 1.00 (06/01/2014)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M Unitek Transbond XT Kit adhésif Light Cure (712-030-712-035)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Usage en orthodontie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone: 01 30 31 82 82
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veuillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

11-9309-3, 07-6174-2

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ETIQUETTE DU KIT

2.2. Eléments de l'étiquette

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Symbole(s)

aucun

Contient:

Se référer aux étiquettes des composants pour les ingrédients à mentionner.

Phrases de risque

Conseils de prudenceaucun

Note sur l'étiquetage

Ce produit est exempté de l'étiquetage par la directive 1999/45/CE comme il est défini comme un dispositif médical conformément à la directive 93/42/CEE et est envahissante ou entre en contact avec le corps humain.

Raison de la révision:

Aucune information sur la révision n'est disponible



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2014, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	07-6174-2	Numéro de version:	2.00
Date de révision:	06/01/2014	Annule et remplace la version du :	05/03/2013

Numéro de version Transport: 1.00 (05/03/2013)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M UNITEK(TM) TRANSBOND XT (712-036)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Usage en orthodontie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone: 01 30 31 82 82
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Principaux dangers:

Sensibilisant; R43

Pour le texte intégral des phrases R, voir l'article 16.

Ce produit est exempté d'étiquetage par la directive 1999/45/CE comme il est défini comme un dispositif médical conformément à la directive 93/42/CEE.

2.2. Eléments de l'étiquette

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Symbole(s)

aucun

Contient:

Aucun ingrédient sur l'étiquette.

Phrases de risque aucun

Conseils de prudence aucun

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3 propyle, produits de réaction avec le quartz	100402-78-6	EINECS 309-515-8	70 - 80	
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	EINECS 216-367-7	10 - 20	R43 (Auto classées) Skin Sens. 1B, H317 (Auto classées)
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	24448-20-2	EINECS 246-263-7	5 - 10	Xi:R36-37-38 (Fournisseur) Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H335 (Fournisseur)
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	68611-44-9	EINECS 271-893-4	< 2	
Hexafluorophosphate de diphenyliodonium	58109-40-3	EINECS 261-134-5	< 0,2	T:R25; R52 (Auto classées) Tox. aigüe 2, H300 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section. Veuillez svp vous référer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1.Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Reportez-vous au section 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact avec les yeux. Pour usage professionnel/industriel uniquement. respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas conditions de stockage particulières

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucun contrôle requis

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

aucun gant de protection n'est requis

Protection respiratoire:

Sélectionner et utiliser une protection respiratoire pour éviter une exposition par inhalation sur la base des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez le fabricant de votre appareil respiratoire pour la sélection d'un appareil respiratoire approprié.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Plâtre blanchâtre avec odeur faible acrylique.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>

Point/intervalle d'ébullition:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	<i>Non applicable.</i>
Dangers d'explosion:	<i>Non classifié</i>
Propriétés comburantes:	<i>Non classifié</i>
Point d'éclair:	<i>Pas de point d'éclair</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>

Densité relative 1,95 [*Réf. Standard :Eau = 1*]

Hydrosolubilité Négligeable
Solubilité (non-eau) *Pas de données de tests disponibles.*

Coefficient de partage n-octanol / eau *Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation: *Pas de données de tests disponibles.*
Densité de vapeur *Non applicable.*

Température de décomposition *Pas de données de tests disponibles.*

Densité 1,95 g/cm³

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils: *Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles: *Pas de données de tests disponibles.*
COV (moins l'eau et les solvants exempts): *Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

La lumière.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 3 196,3 mg/kg
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3 propyle, produits de réaction avec le quartz			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	Dermale		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	Ingestion	Rat	LD50 5 000 mg/kg
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Ingestion	Rat	LD50 32 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

3M UNITEK(TM) TRANSBOND XT (712-036)

Nom	Organismes	Valeur
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3 propyle, produits de réaction avec le quartz		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Non disponible	Irritation minimale.
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3 propyle, produits de réaction avec le quartz		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Non disponible	Irritant modéré
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3 propyle, produits de réaction avec le quartz		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Homme et animal	Non sensibilisant
Hexafluorophosphate de diphényliodonium		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3 propyle, produits de réaction avec le quartz		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Hexafluorophosphate de diphényliodonium		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3 propyle, produits de réaction avec le quartz		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	In vitro	Non mutagène
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3 propyle, produits de réaction avec le quartz			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyile)			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hexafluorophosphate de diphenyliodonium			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3 propyle, produits de réaction avec le quartz		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non toxique sur le développement	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyile)		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogenèse
Hexafluorophosphate de diphenyliodonium		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3 propyle, produits de réaction avec le quartz			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Bisméthacrylate de (1-			Données non disponibles ou			

3M UNITEK(TM) TRANSBOND XT (712-036)

méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle			insuffisantes pour la classification			
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	Irritation équivoque	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3 propyle, produits de réaction avec le quartz			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Système endocrine Foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Hexafluorophosphate de diphényliodonium			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3 propyle, produits de réaction avec le quartz	Pas un risque d'aspiration
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Pas un risque d'aspiration
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle	Pas un risque d'aspiration
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	Pas un risque d'aspiration
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Pas un risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribués par une autorité compétente. Des Informations complémentaires conduisant à la classification dans la section 2 sont disponibles sur demande. En outre, les effets sur l'environnement et les données relatives à certains ingrédients peuvent ne pas figurer dans cette section. Une cause possible est qu'un ingrédient est présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition, ou les données sont considérées comme non-pertinentes pour le produit dans son ensemble.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible
Pas de données de tests relatives aux composants disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité:

Pas de donnée de test disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Pas de donnée de test disponible

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer les produits durcis dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatif à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut global inventaires.

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les dispositions du "Korean Toxic Chemical Control Law". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations.

Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

Tableau des maladies professionnelles

65 Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

H300 Mortel en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Liste pertinente des phrases de risque

R25 Toxique en cas d'ingestion.
R36 Irritant pour les yeux.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R38 Irritant pour la peau.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R52 Nocif pour les organismes aquatiques.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 10 : Matières à éviter - L'information a été modifiée.
Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.
Rubrique 16: Régulations - Inventaires - Uniquement UE - L'information a été modifiée.
Copyright - L'information a été modifiée.
Risque d'aspiration (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
Cancérogénicité (Tableau) - L'information a été modifiée.
Table: Lésions oculaires graves/Irritation oculaire - L'information a été modifiée.
Mutagénicité des cellules germinales (Tableau) - L'information a été modifiée.
Sensibilisation de la peau (Tableau) - L'information a été modifiée.
Sensibilisation des voies respiratoires (Tableau) - L'information a été modifiée.
Toxicité pour la reproduction (Tableau) - L'information a été modifiée.
Corrosion de la peau (Tableau irritation) - L'information a été modifiée.
Organes Cibles - Répété (Tableau) - L'information a été modifiée.
Organes Cibles - unique - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personnel (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
15: Symboles - L'information a été ajoutée.
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été ajoutée.
Section 1: Issue initiale - L'information a été ajoutée.
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été ajoutée.
Section 2.1 : Informations de classification - L'information a été ajoutée.
Phrase de risque : aucune - L'information a été ajoutée.
Section 10: Produits de décomposition dangereux pendant la combustion - L'information a été ajoutée.
Section 11: Les ingrédients à indiquer ne se trouvent pas dans le tableau (texte). - L'information a été ajoutée.
Section 2: Information graphique - L'information a été ajoutée.
R-phrase - L'information a été supprimée.
S-phrase - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection des yeux / du visage (texte) - L'information a été supprimée.
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8 : Protection respiratoire - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: texte graphique - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2013, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	11-9309-3	Numéro de version:	1.01
Date de révision:	11/12/2013	Annule et remplace la version du :	05/03/2013

Numéro de version Transport: 1.00 (05/03/2013)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M Unitek Transbond XT Primer (712-034)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Usage en orthodontie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone: 01 30 31 82 82
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Principaux dangers:

Sensibilisant; R43

Pour le texte intégral des phrases R, voir l'article 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Symbole(s)

3M Unitek Transbond XT Primer (712-034)

aucun

Contient:

Aucun ingrédient sur l'étiquette.

Phrases de risque aucun**Conseils de prudence** aucun**Note sur l'étiquetage**

Ce produit est exempté de l'étiquetage par la directive 1999/45/CE comme il est défini comme un dispositif médical conformément à la directive 93/42/CEE et est envahissante ou entre en contact avec le corps humain.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	109-16-0	EINECS 203-652-6	45 - 55	R43 (Auto classées) Sens. cutanée 1, H317 (Auto classées)
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	EINECS 216-367-7	45 - 55	R43 (Auto classées) Skin Sens. 1B, H317 (Auto classées)
Triphénylstibine	603-36-1	EINECS 210-037-6	< 1	Xn:R20; N:R51/53 - Le Nota 1,A (EU) T:R25 (Auto classées) Tox. aigüe 4, H332; Tox. aquatique chronique 2, H411 - Le Nota 1,A (CLP) Tox. aigüe 3, H301 (Auto classées)
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0		< 0,5	Xi:R36-37-38; R43 (Auto classées) Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 (Auto classées)
Bornane-2, 3-dione	10373-78-1	EINECS 233-814-1	< 0,3	
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	EINECS 204-617-8	< 0,03	Canc. Cat.3:R40; Muta. Cat.3:R68; Xn:R22; Xi:R41; N:R50; R43 (EU) Tox. aigüe 4, H302; Lésions oculaires 1, H318; Skin Sens. 1B, H317; Muta. 2, H341; Carc.

3M Unitek Transbond XT Primer (712-034)

				2, H351; Aquatique aiguë 1, H400, M=10 (CLP) Tox. aquatique chronique 1, H410, M=1 (Auto classées)
--	--	--	--	---

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section. Veuillez svp vous référer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. En cas de déversement important, ou dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Attention! un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer l'inflammation ou l'explosion des gaz ou vapeurs dans l'aire de déversement, si l'on se trouve dans les limites d'explosivité dans l'air. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Reportez-vous au section 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage professionnel/industriel uniquement. Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants habituellement utilisés. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser un nouvelle paire. respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	VLEPs France	VME (8 heures): 2 mg/m ³	Mutations des cellules germinales humaines possibles; Cancérogène humain suspecté.

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

/
Valeurs limites de moyenne d'exposition
/

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale de dilution et / ou une aspiration locale pour contrôler les expositions dans l'air sont en-dessous des limites d'expositions pertinentes et / ou contrôle de la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Transparent - jaune. Légère odeur d'acrylate.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	> 104,4 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>] [<i>Conditions: Polymérisé</i>]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	≤ 110 316,1 Pa [<i>@ 55 °C</i>] [<i>Réf. Standard : Air=1</i>]
Densité relative	1,14 [<i>Réf. Standard : Eau = 1</i>]
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	175 mm ² /s [<i>@ 23 °C</i>]

Densité 1,14 g/ml [Réf. Standard :Eau = 1]

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils: Pas de données de tests disponibles.
Teneur en matières volatiles: Nulle
COV (moins l'eau et les solvants exempts): Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

La lumière.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification, calculé à base de ATE5 000 mg/kg
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	Ingestion	Rat	LD50 10 837 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Triphénylstibine	Inhalation - Poussières/ Brouillards		LC50 estimé à 1 - 5 mg/l
Triphénylstibine	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Triphénylstibine	Ingestion	Rat	LD50 82,5 mg/kg
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bornane-2, 3-dione			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
1,4-Dihydroxybenzène	Dermale	Rat	LD50 > 4 800 mg/kg
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Rat	LD50 302 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	Cochon d'Inde	Moyennement irritant
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Non disponible	Irritation minimale.
Triphénylstibine		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bornane-2, 3-dione		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
1,4-Dihydroxybenzène	Homme et animal	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle		Irritant modéré
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Non disponible	Irritant modéré
Triphénylstibine		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol		Données non disponibles ou insuffisantes pour la

3M Unitek Transbond XT Primer (712-034)

		classification
Bornane-2, 3-dione		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
1,4-Dihydroxybenzène		Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Triphénylstibine		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bornane-2, 3-dione		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
1,4-Dihydroxybenzène	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Triphénylstibine		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bornane-2, 3-dione		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
1,4-Dihydroxybenzène		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Triphénylstibine		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bornane-2, 3-dione		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
1,4-Dihydroxybenzène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,4-Dihydroxybenzène	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	Dermale	Souris	Non-carcinogène
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Triphénylstibine			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification

3M Unitek Transbond XT Primer (712-034)

			classification
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
Bornane-2, 3-dione			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification
1,4-Dihydroxybenzène	Dermale	Souris	Non-carcinogène
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction
Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	Ingestion	Non toxique sur le développement	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non toxique sur le développement	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Triphénylstibine		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Bornane-2, 3-dione		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 150 mg/kg/day	2 génération
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 150 mg/kg/day	2 génération
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 100 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Triphénylstibine			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Bornane-2, 3-dione			Données non disponibles ou			

3M Unitek Transbond XT Primer (712-034)

1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Système nerveux	insuffisantes pour la classification Risque présumé d'effets graves pour les organes.	Rat	NOAEL Non disponible	non applicable
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 400 mg/kg	non applicable

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 833 mg/kg/day	78 semaines
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	Dermale	sang	Tous les données sont négatives.	Souris	NOAEL 833 mg/kg/day	78 semaines
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Système endocrin Foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Triphénylstibine			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Bornane-2, 3-dione			Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Non disponible	40 jours
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	moelle osseuse Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Non disponible	9 semaines
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 50 mg/kg/day	15 Mois
1,4-Dihydroxybenzène	Oculaire	des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	Pas un risque d'aspiration
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Pas un risque d'aspiration
Triphénylstibine	Pas un risque d'aspiration
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	Pas un risque d'aspiration
Bornane-2, 3-dione	Pas un risque d'aspiration
1,4-Dihydroxybenzène	Pas un risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribués par une autorité compétente. Des Informations complémentaires conduisant à la classification dans la section 2 sont disponibles sur demande. En outre, les effets sur l'environnement et les

données relatives à certains ingrédients peuvent ne pas figurer dans cette section. Une cause possible est qu'un ingrédient est présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition, ou les données sont considérées comme non-pertinentes pour le produit dans son ensemble.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	0,044 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,061 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,053 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,0015 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,0029 mg/l
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Bornane-2, 3-dione	10373-78-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	109-16-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Triphénylstibine	603-36-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0	Modelé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.85 heures (t 1/2)	Autres méthodes
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0	Modelé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	10 % en poids	OCDE 301C
Triphénylstibine	603-36-1	Modelé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.4 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Bornane-2, 3-dione	10373-78-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle	109-16-0	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	60 % en poids	Autres méthodes
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	33 % en poids	OCDE 301C
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	70 % en poids	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0	Modelé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.7	Autres méthodes
Triphénylstibine	603-36-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bornane-2, 3-dione	10373-78-1	Modelé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.52 mg/l	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxyd	109-16-0	expérimental Bioaccumulation		Lod du Coefficient de partage	1.88	Autres méthodes

3M Unitek Transbond XT Primer (712-034)

iéthyle				octanol/eau		
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.59	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ingrédient	Numéro CAS	Statut PBT/vPvB
Triphénylstibine	603-36-1	Répond aux critères vPvB de REACH

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatif à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange**Cancérogénicité**

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Canc.Cat.3	Règlement N° 1272/2008 (CE), Tableau 3.2
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut global inventaires.

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les dispositions du "Korean Toxic Chemical Control Law". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS)". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

65 Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste pertinente des phrases de risque

R20	Nocif par inhalation.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R25	Toxique en cas d'ingestion.

R36	Irritant pour les yeux.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R38	Irritant pour la peau.
R40	Effet cancérigène suspecté - Preuves insuffisantes.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R68	Possibilité d'effets irréversibles.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

16. Phrases de risques - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 10 : Matières à éviter - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.

Rubrique 16: Régulations - Inventaires - Uniquement UE - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.

Risque d'aspiration (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Cancérogénicité (Tableau) - L'information a été modifiée.

Table: Lésions oculaires graves/Irritation oculaire - L'information a été modifiée.

Mutagénicité des cellules germinales (Tableau) - L'information a été modifiée.

Sensibilisation de la peau (Tableau) - L'information a été modifiée.

Sensibilisation des voies respiratoires (Tableau) - L'information a été modifiée.

Toxicité pour la reproduction (Tableau) - L'information a été modifiée.

Corrosion de la peau (Tableau irritation) - L'information a été modifiée.

Organes Cibles - Répété (Tableau) - L'information a été modifiée.

Organes Cibles - unique - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

15: Symboles - L'information a été ajoutée.

Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été ajoutée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été ajoutée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été ajoutée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Matériel - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité d'un component: N° CAS - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Organisme - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Type - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Exposition - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité d'un component: point final - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Résultats - L'information a été ajoutée.

12: Tableau persistance et dégradabilité: Matériel - L'information a été ajoutée.

12: Tableau persistance et dégradabilité: CAS N° - L'information a été ajoutée.
12: Persistance et dégradabilité: Type de test - L'information a été ajoutée.
12: Tableau persistance et dégradabilité: Duration - L'information a été ajoutée.
12: Tableau persistance et dégradabilité: Résultats des tests - L'information a été ajoutée.
12: Tableau persistance et dégradabilité: Protocol - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: Matériel - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: CAS N° - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: Duration - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: Résultats des tests - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: Protocole - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: Type de test - L'information a été ajoutée.
Section 1: Issue initiale - L'information a été ajoutée.
Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été ajoutée.
Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été ajoutée.
Section 12: Tableau PBT/vPvB - Ingrédient (Titre colonne) - L'information a été ajoutée.
Section 12: Tableau PBT/vPvB - N° CAS (Titre colonne) - L'information a été ajoutée.
Section 12: Tableau PBT/vPvB - Status (Titre colonne) - L'information a été ajoutée.
Section 12: Rayon du tableau PBT/vPvB - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été ajoutée.
Rubrique 12: Tableau de persistance et dégradabilité (Type d'étude) (Titre colonne) - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: Type de test - L'information a été ajoutée.
Phrase de risque : aucune - L'information a été ajoutée.
Section 10: Produits de décomposition dangereux pendant la combustion - L'information a été ajoutée.
Section 2: Information graphique - L'information a été ajoutée.
R-phrase - L'information a été supprimée.
S-phrase - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection des yeux / du visage (texte) - L'information a été supprimée.
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.
Section 12: Danger acute aquatique (Information) - L'information a été supprimée.
Section 12: Danger aquatique acute (Titre) - L'information a été supprimée.
Prints No Data if Component ecotoxicity information is not present - L'information a été supprimée.
Prints No Data if Persistence and Degradability information is not present - L'information a été supprimée.
Prints No Data if Bioaccumulative potential information is not present - L'information a été supprimée.
mg/m3 - L'information a été supprimée.
ppm - L'information a été supprimée.
Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: texte graphique - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr